



# **CAHIER DES CHARGES**

## **Championnat de l'Oise**

### **3D**

Tout organisateur désirant réaliser le Championnat de l'Oise 3D devra suivre scrupuleusement ce cahier des charges établi par la Commission Sportive du Comité Départemental.

#### **Le Comité Départemental s'engage à**

- Prendre en charge l'inscription au calendrier Fédéral
- Rédiger et expédier les mandats.
- Fournir les médailles
- Verser une indemnité kilométrique des déplacements des arbitres
- Verser une indemnisation pour la ciblerie à concurrence de 200 €

#### **La commission technique s'engage à :**

- Mettre en place un jury d'appel.
- Désigner 2 arbitres plus le responsable.

#### **En contre partie l'organisateur s'engage à :**

- A assister à une réunion préparatoire.  
L'organisateur sera dans l'obligation d'assister à une réunion préparatoire à une date définie par le Comité Départemental.
- A établir les fiches de marques.
- Offrir le repas aux arbitres.

#### **Règlement :**

Le règlement sera celui en place par la FFTA.

#### **Les horaires :**

##### **Matin :**

Ouverture du greffe à 8h, fin des inscriptions à 9h30

Le Président du C.D.O.  
Jean-Claude LAVERNHE

Le Président C. Sportive  
Patrick GONIN

L'organisateur